

RAPPORT DE SURVEILLANCE
DES COMMUNICATIONS
2018

PRIX DES SERVICES DE COMMUNICATION
AU CANADA EN 2017

ISSN : 2290-7874
N° de cat. : BC9-9F-PDF

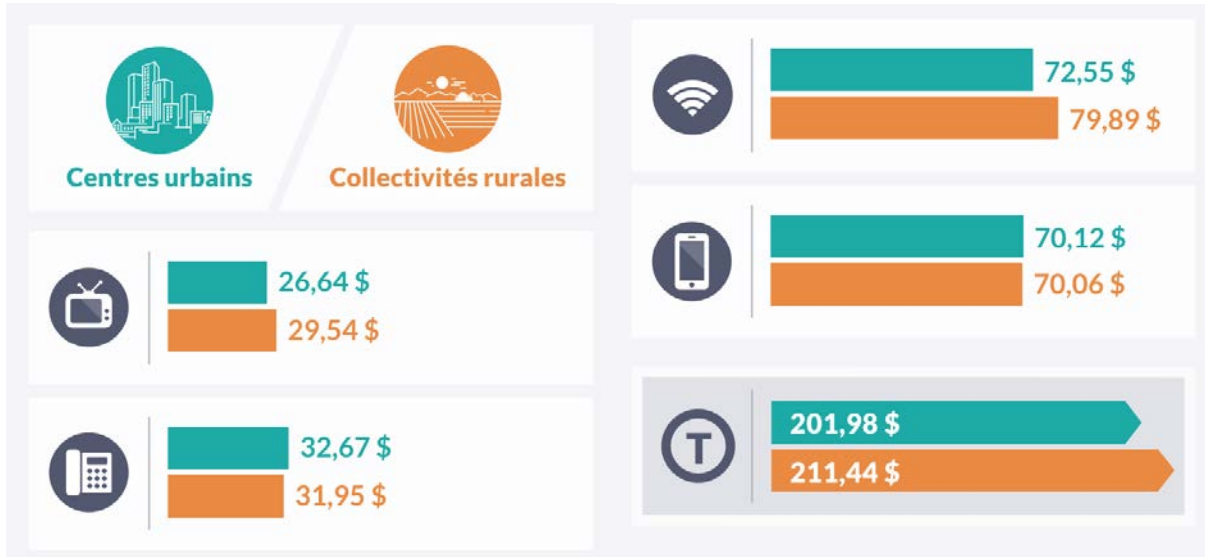
À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)
Ottawa (Ontario)
Canada
K1A 0N2
Tél. : 819-997-0313
Ligne sans frais : 1-877-249-2782 (au Canada seulement)
<https://applications.crtc.gc.ca/contact/fra/librairie>

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 2018. Tous droits réservés.

Also available in English

Infographie 2.1 Prix mensuel moyen rapporté des services de communication au Canada



Prix combiné moyen au Canada en 2017 : 207 \$, une baisse de 1,6 % par rapport à 2016

Source : Collecte de données du CRTC

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (Conseil) recueille annuellement les prix des fournisseurs de services canadiens pour les services de communication résidentiels. Le présent rapport expose les prix mensuels rapportés (prix) pour chacun des services de télévision de base¹, téléphonique filaire de base², Internet (3 niveaux de service) et mobiles (4 niveaux de service) dans 24 centres urbains et 54 collectivités rurales répartis dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, en date du 31 décembre 2017³.

En fonction des prix de la télévision de base, de la téléphonie filaire de base, des services Internet (25/3)⁴ et de la téléphonie mobile (appels et messagerie texte illimités, ainsi que 5 Go de données)⁵, le prix national mensuel moyen rapporté des quatre services combinés (prix combiné) en 2017 s'élevait en moyenne à 207 \$, soit une baisse de 1,6 % par rapport à 2016. Cette baisse est principalement attribuable aux prix moyens réduits pour les services mobiles (plus précisément, les forfaits qui comprennent les appels et la messagerie

¹ Un forfait de télévision de base comprend les stations de télévision locales et régionales, les chaînes à diffusion obligatoire, les chaînes parlementaires communautaires et provinciales (là où disponibles) et les chaînes éducatives provinciales et territoriales.

² Le service téléphonique filaire de base correspond à un service téléphonique local à ligne unique fonctionnant sur un réseau géré (c.-à-d. un réseau à commutation de circuits ou par protocole Internet [IP]), qui comprend une tonalité de numérotation, la composition au clavier, un service de relais téléphonique et le service 9-1-1. Les services téléphoniques et mobiles de voix sur protocole Internet (services VoIP) indépendants de l'accès ne sont pas considérés comme des services téléphoniques filaires de base aux fins du présent rapport.

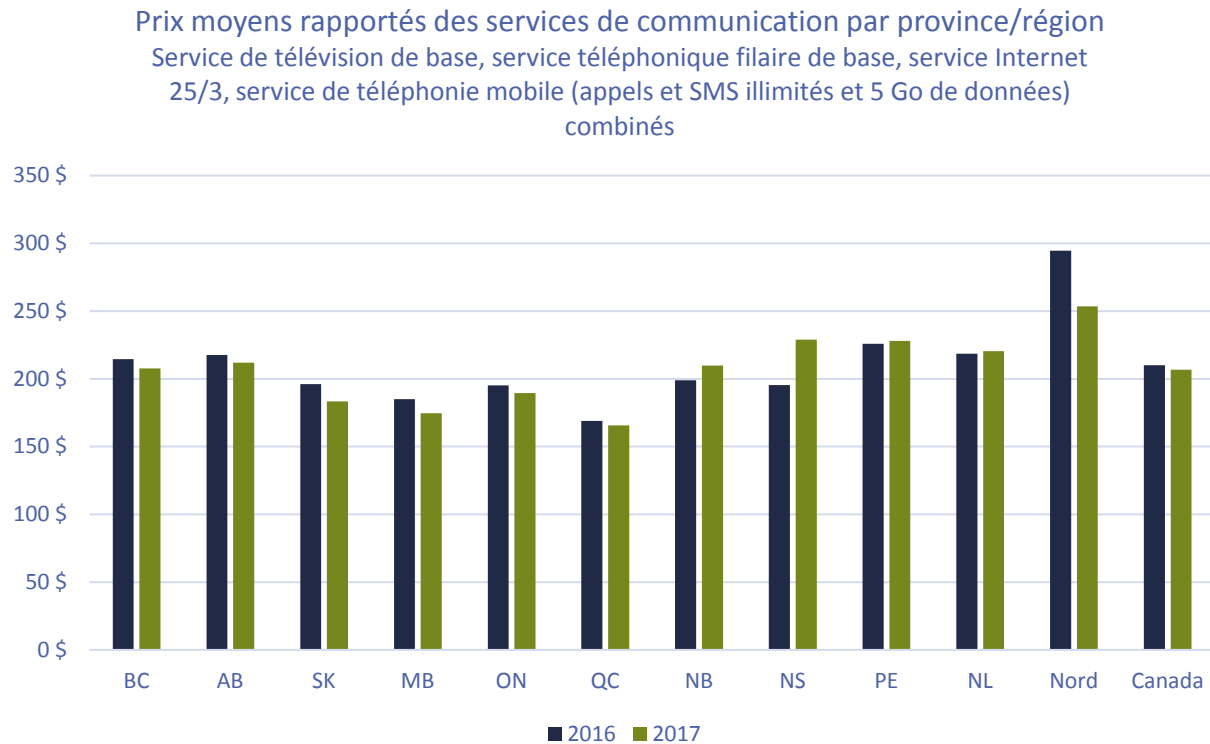
³ Consulter l'[annexe](#) pour connaître la méthodologie et le Tableau 2.2 pour la liste des collectivités rurales.

⁴ Internet est représenté par la catégorie de service qui comprend une vitesse de téléchargement de 25 Mbps et de téléversement de 3 Mbps, ainsi qu'une capacité de transfert de données d'au moins 100 Go par mois. Il s'agit du forfait le plus représentatif des abonnements parmi les trois surveillés.

⁵ La téléphonie mobile est représentée par le forfait qui comprend les appels et la messagerie texte illimités ainsi que 5 Go de données Internet.

texte illimités, ainsi que 5 Go de données) partout au Canada ainsi que des prix réduits pour le service Internet dans le Nord⁶.

Graphique 2.1 Prix moyens combinés rapportés des services de communication par province/région en 2016 et 2017



Source : Collecte de données du CRTC

Dans tout le Canada, à l'exception des provinces de l'Atlantique⁷, les prix moyens ont légèrement diminué ou sont demeurés constants de 2016 à 2017. La baisse la plus notable a été enregistrée dans le Nord, où les prix moyens combinés ont diminué de 16 %. Dans les provinces de l'Atlantique, les augmentations du prix moyen combiné sont largement attribuables à un certain nombre de fournisseurs qui offrent maintenant un service Internet à des vitesses plus élevées que 25/3 Mbps, ce qui fait augmenter le prix rapporté des services atteignant ces vitesses. Le Québec, le Manitoba et la Saskatchewan ont continué de rapporter les prix moyens combinés les plus bas.

En 2017, le prix moyen combiné dans les centres urbains était généralement un peu plus bas que dans les collectivités rurales. Nationalement, ce prix était de 202 \$ dans les emplacements urbains et de 211 \$ dans les emplacements ruraux, soit une différence d'environ 5 %, quoiqu'il existe d'importantes différences provinciales et régionales.

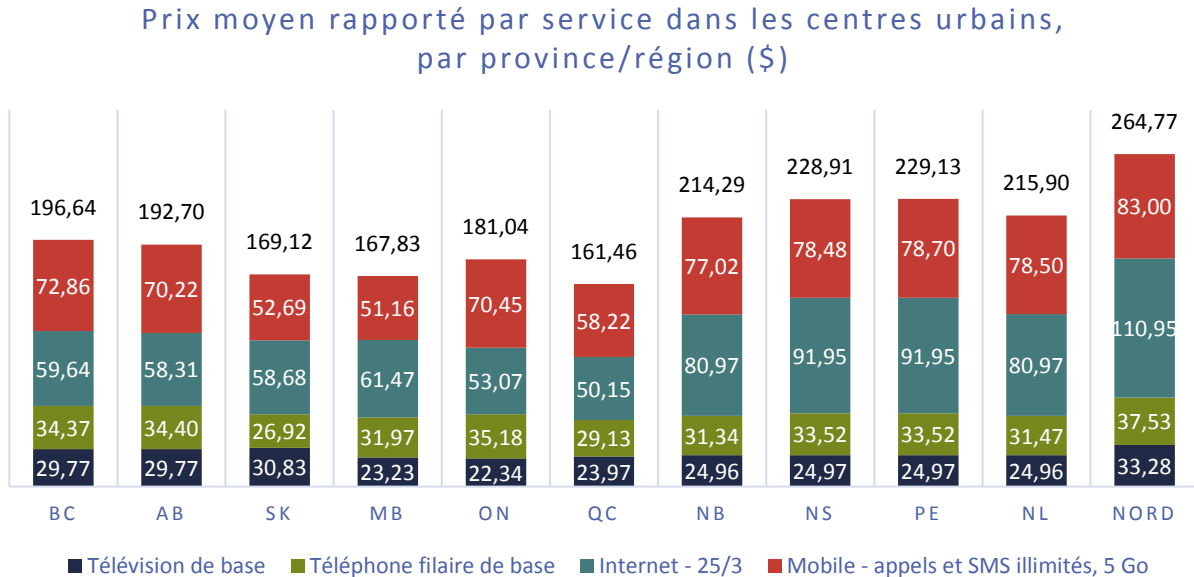
⁶ Le Nord fait référence au Nunavut, aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

⁷ Les provinces de l'Atlantique sont le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador.

Centres urbains

Les prix moyens combinés dans les centres urbains allaient de 161 \$ au Québec jusqu'à 265 \$ dans le Nord⁸. Les différences de prix entre les provinces et les territoires sont en grande partie attribuables aux différences régionales du prix moyen du service Internet, qui allait de 50 \$ au Québec à 111 \$ dans le Nord.

Graphique 2.2 Prix moyen rapporté par service dans les centres urbains, par province/région (\$)



Source : Collecte de données du CRTC

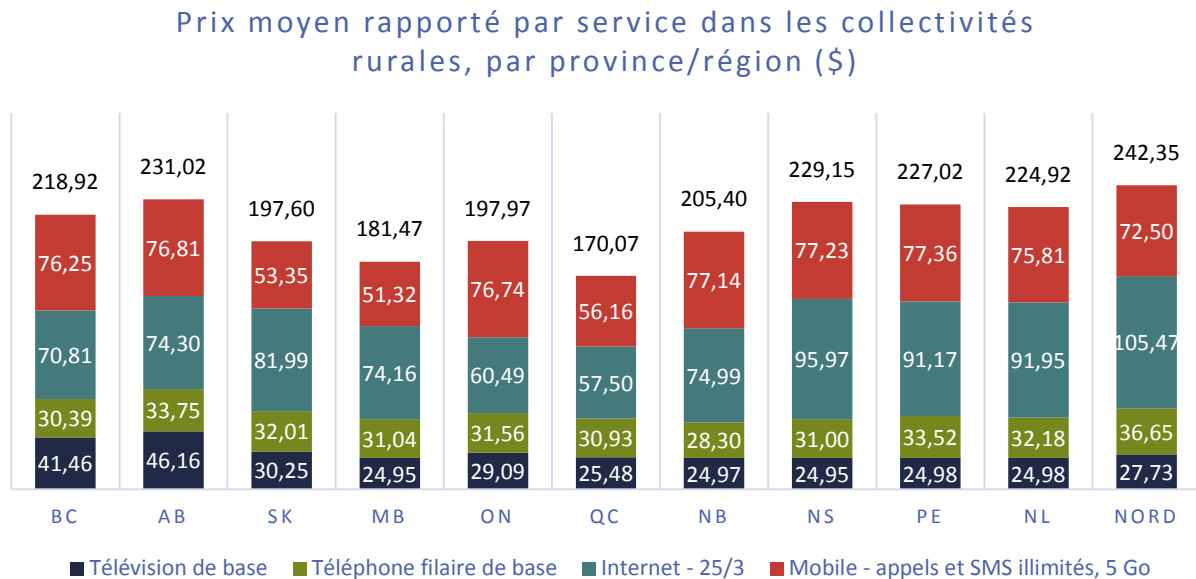
Les prix moyens dans le Nord étaient plus élevés que dans les provinces pour les quatre services, individuellement ou combinés, et les prix moyens combinés étaient les plus bas au Québec. Les provinces où un fournisseur de services régional majeur était présent affichaient les plus faibles prix moyens combinés (en ordre de croissance) : Québec, Manitoba et Saskatchewan. Des prix moyens combinés légèrement plus élevés ont été observés en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les fournisseurs de services dans les provinces de l'Atlantique ont rapporté des prix moyens combinés plus élevés que dans les provinces de l'Ouest, bien que leurs forfaits Internet comprennent souvent des données illimitées, ce qui peut expliquer les prix élevés.

⁸ Certains services n'étaient pas disponibles dans tous les trois territoires.

Collectivités rurales

Le prix moyen combiné dans les collectivités rurales allait de 170 \$ au Québec à 242 \$ dans le Nord, soit une différence de 72 \$.

Graphique 2.3 Prix moyen rapporté par service dans les collectivités rurales, par province/région (\$)



Source : Collecte de données du CRTC

Les prix moyens les plus élevés pour le service Internet (105 \$) et téléphoniques filaires de base (37 \$) ont été enregistrés dans le Nord, alors que l'Alberta affichait le prix moyen le plus élevé pour le service de télévision de base (46 \$) et l'Île-du-Prince-Édouard, pour le service de téléphonie mobile (77 \$).

Comme observé pour les prix dans les centres urbains, les prix moyens combinés les plus bas ont été enregistrés au Québec, au Manitoba et en Saskatchewan. Dans les régions rurales de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique, ces prix étaient médians. À Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et en Alberta, ils étaient légèrement plus élevés et affichaient un écart de 7 \$ entre les uns et les autres.

Comparaison entre les centres urbains et les collectivités rurales

Au niveau national, les prix moyens combinés dans les collectivités rurales étaient 5 % plus élevés que dans les centres urbains, mais ce résultat varie selon la région. L'Alberta affichait le plus grand écart entre ces prix dans les centres urbains et dans les collectivités rurales, où ils étaient en moyenne 20 % (38 \$) plus élevés. En moyenne, en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan, les prix dans les centres urbains étaient 16 % moins élevés que dans les collectivités rurales. Cet écart de prix moyens entre les collectivités rurales et les centres urbains se resserre vers l'est : au Manitoba, en Ontario et au Québec, les prix dans les centres urbains étaient en moyenne 7 % moins élevés que dans les collectivités rurales. En moyenne, la tarification était uniforme dans les provinces de l'Atlantique.

Dans le Nord, en revanche, la réalité est différente : les prix moyens combinés dans les collectivités nordiques rurales étaient 8 % (22 \$) plus bas que dans les régions nordiques urbaines, principalement en raison de la présence d'un service d'accès Internet par satellite, qui n'est généralement pas disponible dans les centres urbains et qui est offert à plus bas prix.

Services de télédistribution

En 2017, les plus bas prix pour le service de télévision de base⁹ s'établissaient entre 14 \$ et 25 \$ selon la région dans laquelle le service était offert. De manière générale, les régions affichant les plus bas prix comptaient trois concurrents ou plus qui offraient des services.

Un forfait de télévision de base comprend normalement de 20 à 35 chaînes, selon l'endroit et le fournisseur de service. Il comprend des stations de télévision locales et régionales, des chaînes à diffusion obligatoire (p. ex., MétéoMédia, APTN), des chaînes parlementaires communautaires et provinciales (le cas échéant) et des chaînes éducatives provinciales et territoriales. Un tel forfait se veut une offre de service d'entrée de gamme et représente le plus bas coût d'un abonnement à un service de télévision.

Bien que les entreprises de distribution autorisées doivent offrir un forfait de télévision de base à un tarif de 25 \$ par mois ou moins, les distributeurs exemptés, comme les petites entreprises de câblodistribution, peuvent offrir un service comportant plus de chaînes à un prix plus élevé à titre de service d'entrée de gamme. Ces exemptions entraînent des prix supérieurs à 25 \$ dans les graphiques suivants.

Les graphiques à barres dans la présente section indiquent la fourchette de prix des différents services dans les centres urbains et les collectivités rurales du Canada. Le nombre de fournisseurs de services relevés est indiqué entre parenthèses. Lorsque plus d'un nombre s'affiche, par exemple (2/3), cela signifie qu'il y avait deux ou trois fournisseurs recensés dans la région.

⁹ Dans sa politique réglementaire (2015-96), suivant l'instance [Parlons télé](#), le Conseil a exigé que les entreprises de distribution autorisées offrent un service d'entrée de gamme d'au plus 25 \$ à compter du 1^{er} mars 2016 et un service complètement à la carte à compter de décembre 2016.

Centres urbains

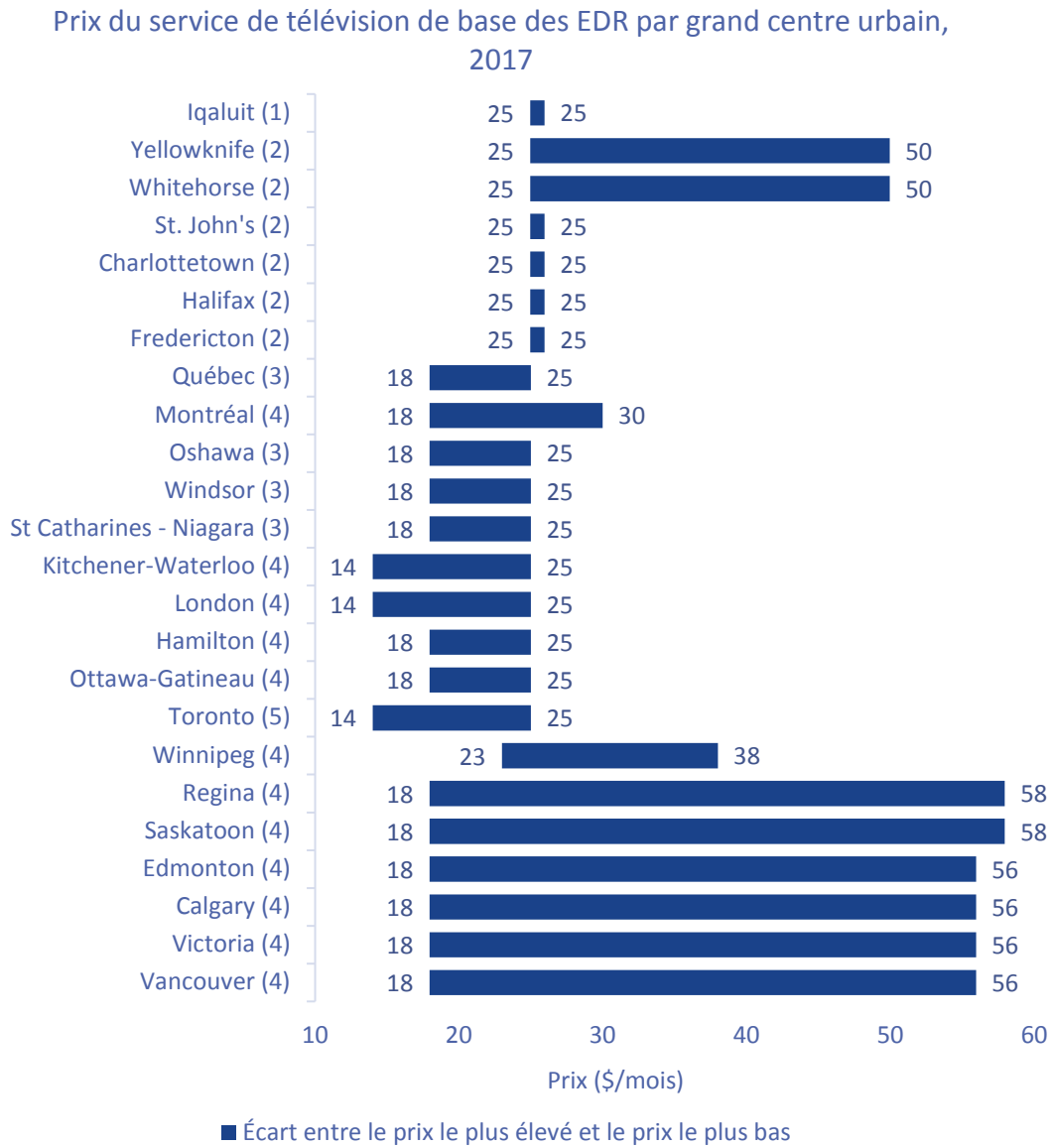
Dans les centres urbains du Canada, des forfaits de service de télédistribution à 25 \$ étaient offerts par des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR)¹⁰ autorisées, comme l'oblige la politique réglementaire de radiodiffusion 2015-96. Dans le Nord et les provinces de l'Atlantique, le prix le plus bas était 25 \$, alors que dans le reste du Canada les services de télévision de base étaient offerts au prix de 18 \$ et même de 14 \$ à Toronto, à London et à Kitchener-Waterloo.

Sur les marchés où le service de télévision de base était offert au prix le plus bas, quatre concurrents ou plus étaient présents et comptaient parmi eux des fournisseurs de service de télévision sur protocole Internet (IPTV)¹¹.

¹⁰ Fournisseurs de services de télévision par abonnement aux Canadiens au moyen de la redistribution de la programmation des stations de télévision traditionnelle en direct et des stations de radio. Ces fournisseurs distribuent aussi des services sonores payants, des services de télévision payante, des services à la carte, des services de vidéo sur demande et des services spécialisés. Par exemple, des services par câble (par câbles coaxiaux), des services par satellite et des services de télévision par protocole Internet (IPTV).

¹¹ L'IPTV est un système par lequel des services de télévision sont distribués au moyen d'un protocole Internet sur un réseau privé géré (p. ex., Télé Fibe, Optik TV) plutôt que par la méthode traditionnelle sur les ondes, par câble ou par satellite. Elle exclut les services de diffusion Internet.

Graphique 2.4 Prix du service de télévision de base des EDR par grand centre urbain en 2017



Source : Collecte de données du CRTC

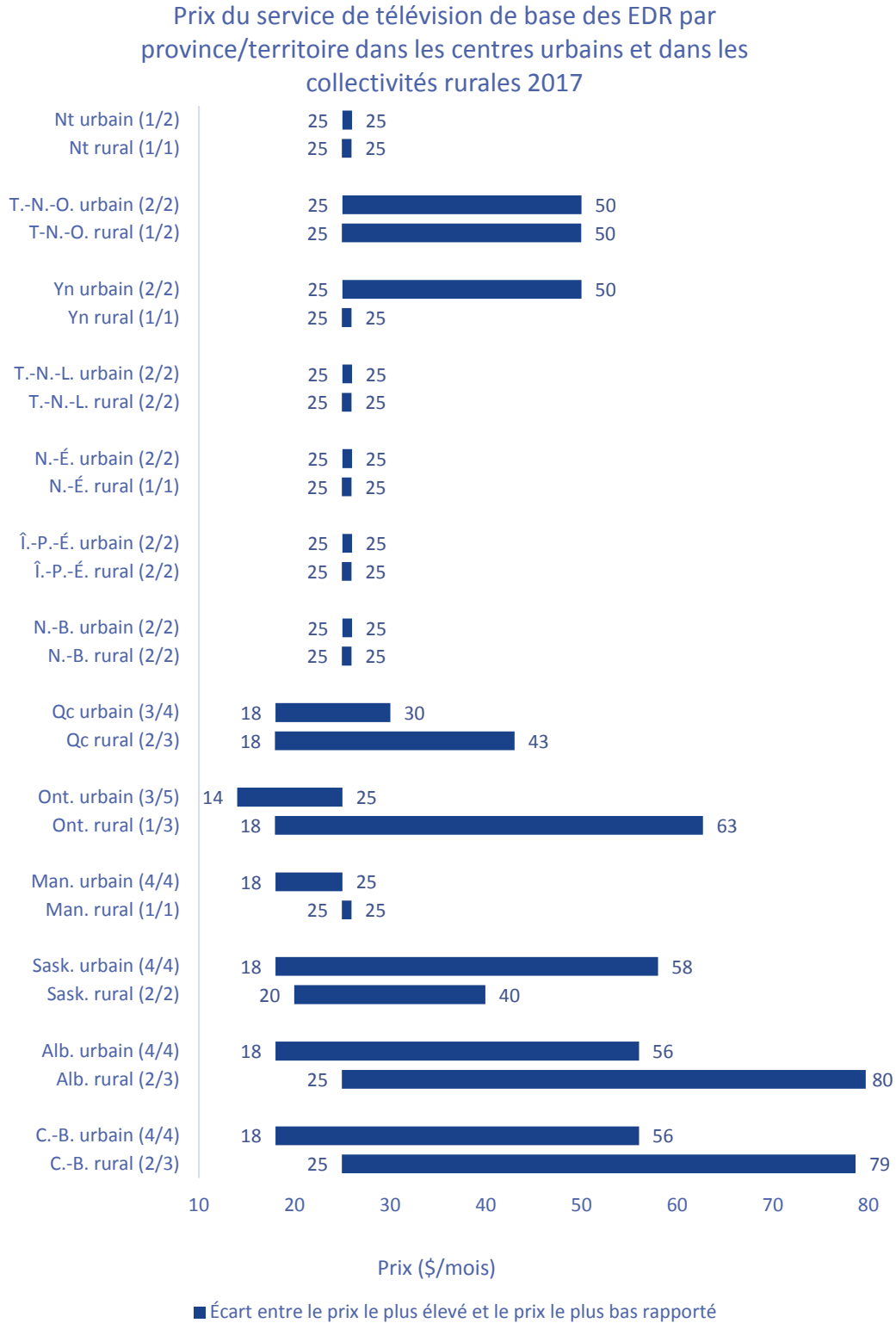
Comparaison entre les collectivités rurales et les centres urbains

En 2017, les prix pour le service de télévision de base étaient généralement plus bas dans les régions où trois fournisseurs de services ou plus étaient recensés. Le plus bas prix dans les centres urbains était de 14 \$ en Ontario.

Le plus bas prix dans les collectivités rurales était de 18 \$ en Ontario et au Québec, suivi de 20 \$ en Saskatchewan. Dans le reste du Canada, le plus bas prix en région rurale était de 25 \$.

De manière générale, il n'y avait pas de différence entre le plus bas prix dans les collectivités rurales et celui dans les centres urbains du Nord, des provinces de l'Atlantique et du Québec, alors que la différence allait de 2 \$ (Saskatchewan) à 7 \$ (Manitoba, Alberta, Colombie-Britannique) dans le reste du Canada.

Graphique 2.5 Prix du service de télévision de base des EDR par province/territoire dans les centres urbains et dans les collectivités rurales en 2017



Source : Collecte de données du CRTC

Services téléphoniques filaires locaux

Le service téléphonique filaire local était disponible dans tout le Canada pour approximativement 30 \$ alors que dans certaines régions le service était disponible pour moins de 25 \$.

Le service téléphonique local de base¹² comprend les appels illimités à l'intérieur d'une zone d'appel local délimitée, les services 9-1-1, les services de relais téléphoniques ainsi que l'accès aux services d'interurbain.

Les graphiques à barres de la présente section indiquent la fourchette de prix des différents services dans les centres urbains et les collectivités rurales du Canada. Le nombre de fournisseurs de services relevés est indiqué entre parenthèses. Lorsque plus d'un nombre s'affiche, par exemple (2/3), cela signifie qu'il y avait deux ou trois fournisseurs recensés dans la région.

¹² Seuls les services dépendants de l'accès étaient compris dans l'analyse.

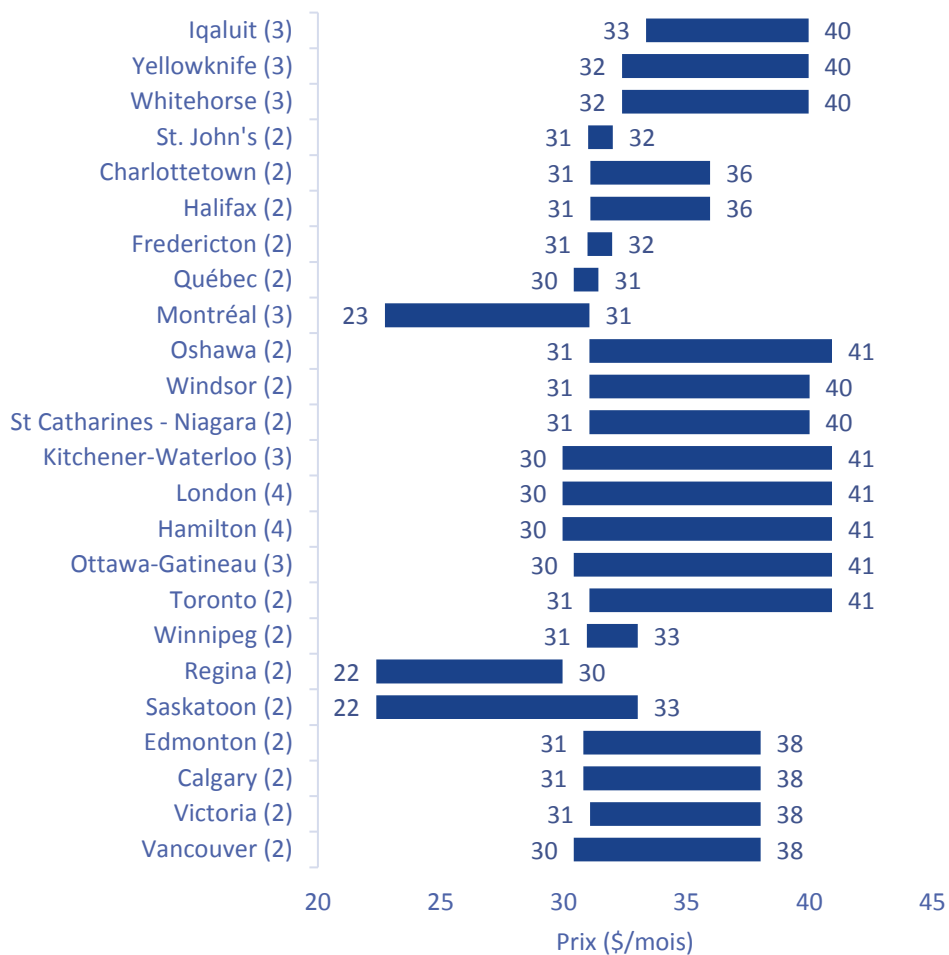
Centres urbains

De manière générale, les prix du service téléphonique filaire de base dans les centres urbains s'établissaient entre 30 à 40 \$ par mois. À Montréal, à Regina et à Saskatoon, les prix étaient inférieurs de près de 10 \$ (entre 22 \$ et 33 \$).

Le plus bas prix dans les centres urbains a été rapporté à Regina et à Saskatoon (22 \$), alors que le plus bas prix dans le Nord était 10 \$ plus élevé (32 \$), à Whitehorse et à Yellowknife.

Graphique 2.6 Prix du service téléphonique filaire de base (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2017

Prix du service téléphonique local de base dans les grands centres urbains, 2017



■ Écart entre le prix le plus élevé et le prix le plus bas rapporté

Source : Collecte de données du CRTC

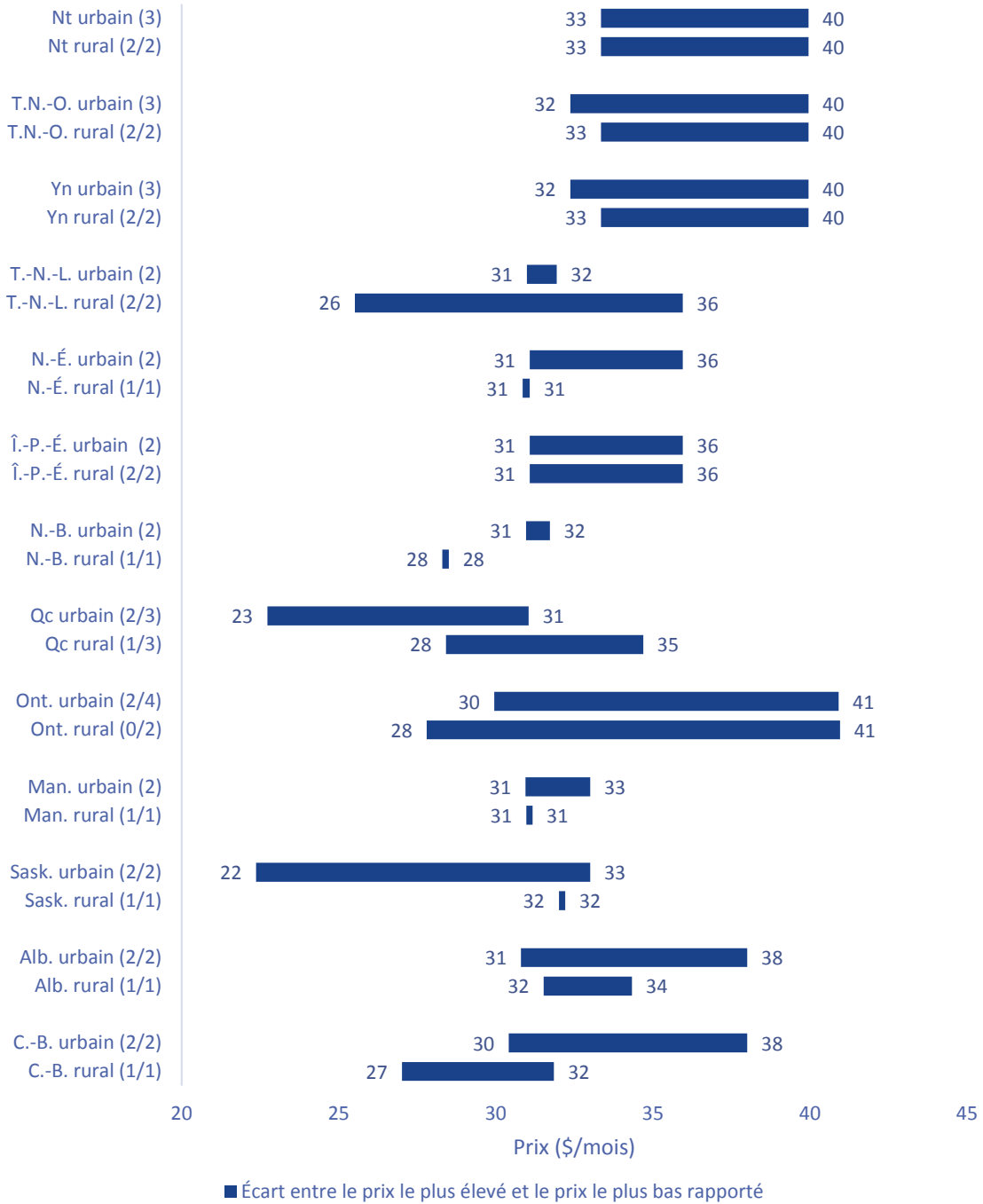
Comparaison entre les collectivités rurales et les centres urbains

Les prix du service téléphonique étaient généralement uniformes entre les centres urbains et les collectivités rurales, le service étant disponible pour environ 30 \$ par mois. Les plus bas prix étaient dans les centres urbains de la Saskatchewan et du Québec (22 \$ et 23 \$ respectivement), suivis des collectivités rurales à Terre-Neuve-et-Labrador et en Colombie-Britannique (26 \$).

De manière générale, les prix dans les centres urbains s'établissaient entre 22 \$ en Saskatchewan et 41 \$ en Ontario, alors que les prix dans les collectivités rurales allaient de 26 \$ à Terre-Neuve-et-Labrador à 41 \$ en Ontario.

Graphique 2.7 Prix du service téléphonique filaire de base (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales par province/territoire en 2017

Prix du service téléphonique filaire de base dans les centres urbains et les collectivités rurales, 2017



Source : Collecte de données du CRTC

Services Internet

Comme pour les années précédentes, les ménages urbains avaient généralement accès à des prix de service Internet plus bas en 2017 et à un plus grand choix de fournisseurs de services Internet (FSI) par rapport aux ménages ruraux. En moyenne, les collectivités rurales comptaient un accès à quatre FSI; les centres urbains, à huit FSI.

En 2017, on a demandé aux FSI de rapporter le prix des services répondant à la cible de l'objectif de service et à l'ancienne cible de l'objectif, ainsi que le prix d'un service intermédiaire :

- 5 Mbps pour le téléchargement et 1 Mbps pour le téléversement (5/1 Mbps) [l'ancien objectif de vitesse du service de base];
- 25 Mbps pour le téléchargement et 3 Mbps pour le téléversement (25/3 Mbps) avec au moins 100 Go pour le transfert de données mensuel;
- 50 Mbps pour le téléchargement et 10 Mbps pour le téléversement (50/10 Mbps) avec le transfert de données mensuel illimité (les nouveaux objectifs de vitesse du service universel).

Les graphiques à barres dans la présente section indiquent la fourchette de prix des différents services dans les centres urbains et les collectivités rurales du Canada. Le nombre de fournisseurs de services relevés est indiqué entre parenthèses. Lorsque plus d'un nombre s'affiche, par exemple (2/3), cela signifie qu'il y avait deux ou trois fournisseurs recensés dans la région.

Centres urbains

Les centres urbains de l'Ontario et du Québec comptaient davantage de FSI que ceux dans l'Ouest canadien, suivi des provinces de l'Atlantique. Ce sont les territoires qui comptaient le moins d'options en matière de FSI.

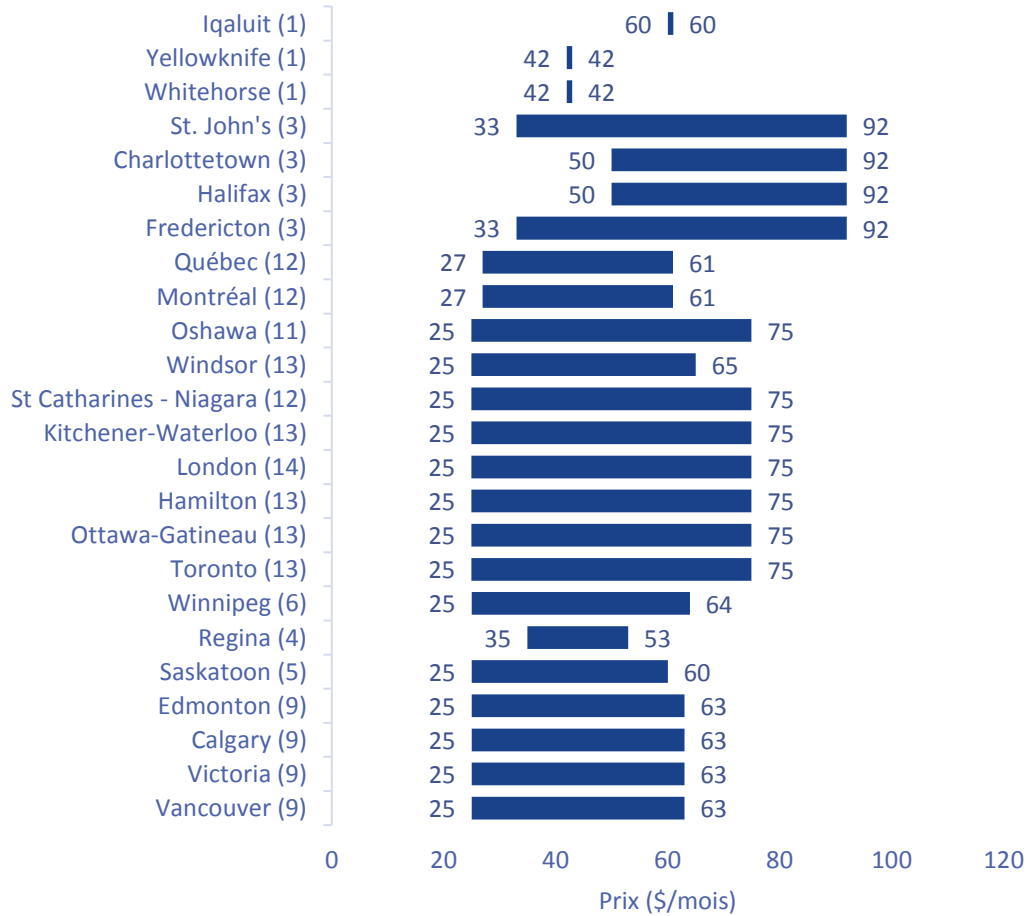
Service de 5/1 Mbps

Dans les centres urbains, le service Internet de 5/1 Mbps était disponible au coût de 25 \$ par mois en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario, l'exception étant Regina (35 \$), alors qu'au Québec, dans les provinces de l'Atlantique et dans le Nord, le plus bas prix variait de 27 \$ à 60 \$.

L'option de service de 5/1 Mbps rapportée affichant le plus bas prix offrait un transfert de données illimité et était fournie par deux ou trois FSI dans les provinces de l'Atlantique, au Manitoba et en Saskatchewan, et par cinq à sept FSI en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec. Ces régions affichaient également un plus grand nombre de FSI et une plus grande utilisation des services à large bande de gros. Aucun des services rapportés dans les territoires ne comportait de transfert de données illimité dans leur offre au prix le plus bas.

Graphique 2.8 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande de 5/1 Mbps et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2017

Prix du service d'accès Internet à large bande (5/1 Mbps) de résidence dans les grands centres urbains, 2017



■ Écart entre le prix le plus élevé et le prix le plus bas rapporté

Source : Collecte de données du CRTC

Sauf à Iqaluit, les services par satellite sont exclus dans les centres urbains.

Service de 25/3 Mbps comprenant une capacité de transfert de données d'au moins 100 Go par mois

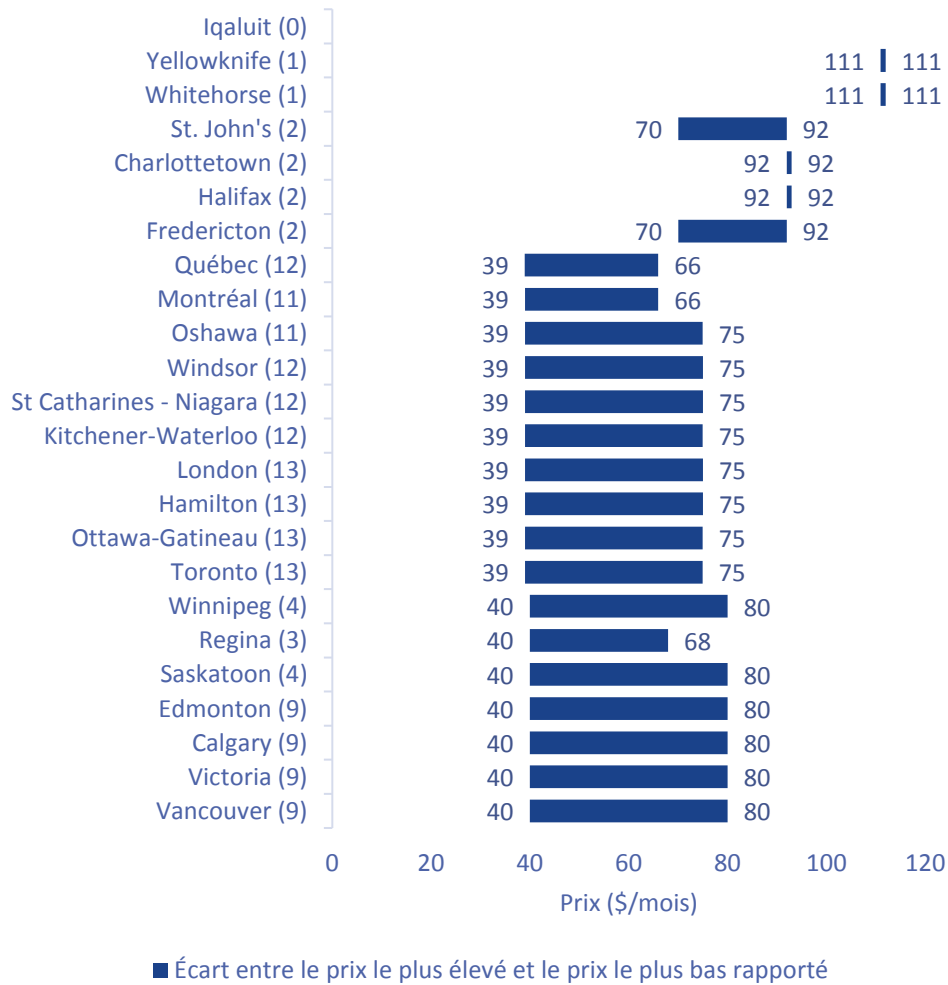
Le service Internet affichant une vitesse de téléchargement de 25 Mbps et une vitesse de téléversement de 3 Mbps ou plus était disponible au coût d'environ 40 \$ dans tous les centres urbains du Canada, à l'exception des provinces de l'Atlantique et du Nord. Le plus bas prix était de 39 \$ dans les centres urbains du Québec et de l'Ontario.

L'option de service de 25/3 Mbps rapportée affichant le plus bas prix offrait un transfert de données illimité et était fournie par deux fournisseurs dans la plupart des provinces de l'Atlantique, au Manitoba et en Saskatchewan, et par quatre ou cinq fournisseurs en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec. Tel qu'il a été susmentionné, ces régions affichaient également un plus grand nombre de FSI et une plus grande utilisation des services à large bande de gros. Aucun des services rapportés dans les territoires ne comportait de transfert de données illimité dans leur offre au prix le plus bas.

Le service de 25/3 Mbps le moins cher comportant une limite de transfert de données offrait généralement au moins 175 Go, alors que dans de nombreuses régions, certains FSI offraient jusqu'à 400 Go.

Graphique 2.9 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande (25/3 Mbps, 100 Go/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2017

Prix du service d'accès Internet à large bande (25/3 Mbps, 100 Go/mois) de résidence dans les grands centres urbains, 2017

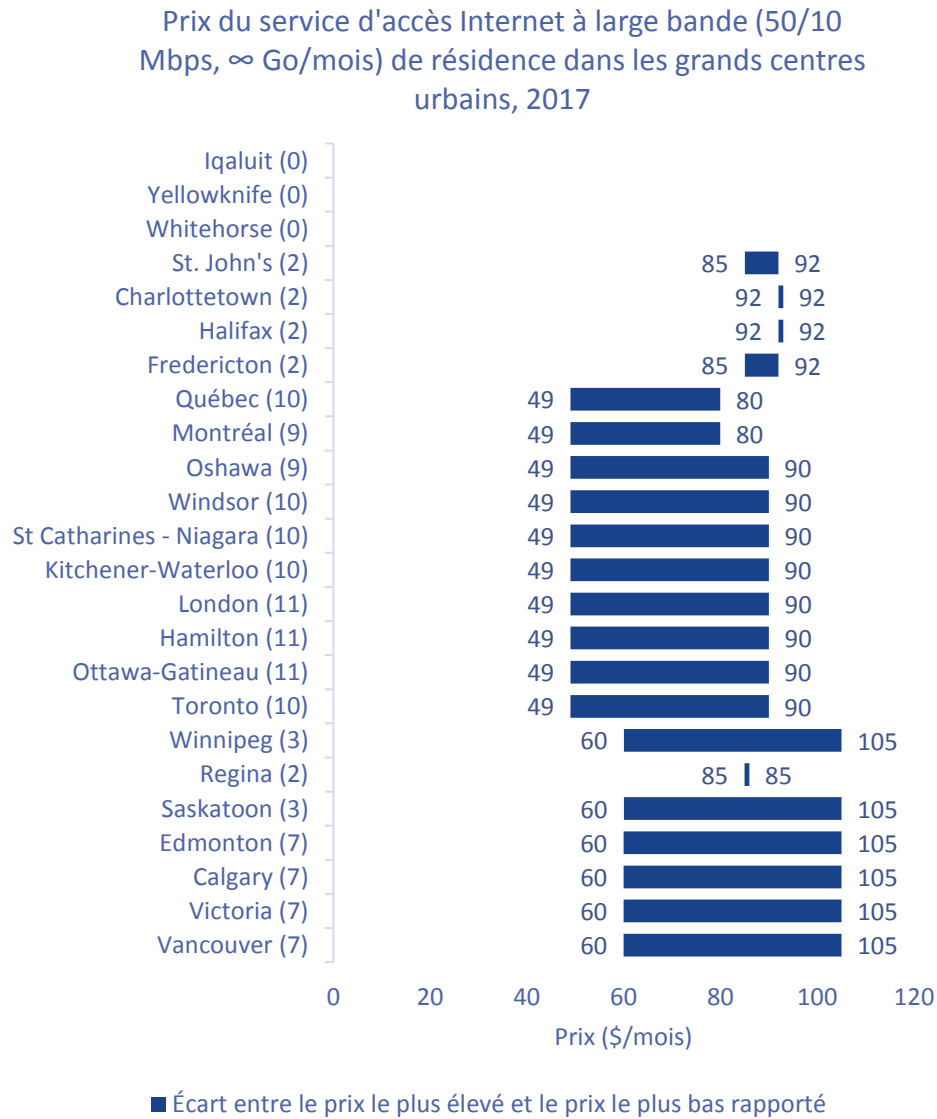


Source : Collecte de données du CRTC

Service de 50/10 Mbps comprenant une capacité de transfert de données mensuelle illimitée

Comme l'illustre la figure ci-dessous, le service comprenant un transfert de données illimité et des vitesses de téléchargement et de téléversement de 50 Mbps et de 10 Mbps était disponible dans tous les centres urbains autres que ceux des territoires. Les prix variaient de 49 \$ à 90 \$ en Ontario et au Québec, et de 60 \$ à 105 \$ dans les autres provinces. On peut également relever cette différence régionale dans le [prix moyen](#), qui est moins élevé en Ontario et au Québec que dans les autres régions.

Graphique 2.10 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande (50/10 Mbps, transfert de données illimité) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2017



Source : Collecte de données du CRTC

Comparaison entre les collectivités rurales et les centres urbains

Les Canadiens qui résident dans des collectivités rurales ont généralement un choix de FSI plus restreint que les abonnés qui vivent dans des centres urbains. De toutes les régions rurales examinées, le nombre médian de FSI disponibles était de quatre; la moyenne était également de quatre. La médiane dans les centres urbains était de neuf et la moyenne, de huit.

Outre l'accès à un nombre moindre de FSI, les collectivités rurales avaient également accès à des vitesses de service Internet moins élevées. Des offres de service ont été rapportées dans l'ensemble des collectivités rurales pour le service de 5/1 Mbps, dans 89 % des collectivités rurales pour le service de 25/3 Mbps et dans 63 % des collectivités rurales pour le service de 50/10 Mbps.

Outre les prix généralement plus élevés, les offres de service dans les collectivités rurales comprenaient habituellement des limites mensuelles de transfert de données (moyenne de 181 Go pour les services de 25/3 Mbps et de 5/1 Mbps) plus bas que dans les centres urbains (moyenne de 224 Go pour les services 25/3 Mbps et de 5/1 Mbps), ainsi qu'un nombre plus restreint de FSI offrant le transfert de données illimité dans leur forfait le moins cher rapporté.

Le transfert de données illimité était inclus dans l'offre de service de 5/1 Mbps la moins chère rapportée dans près de 83 % des régions rurales et dans près de 54 % de ces régions pour l'offre de service de 25/3 Mbps.

Service de 5/1 Mbps

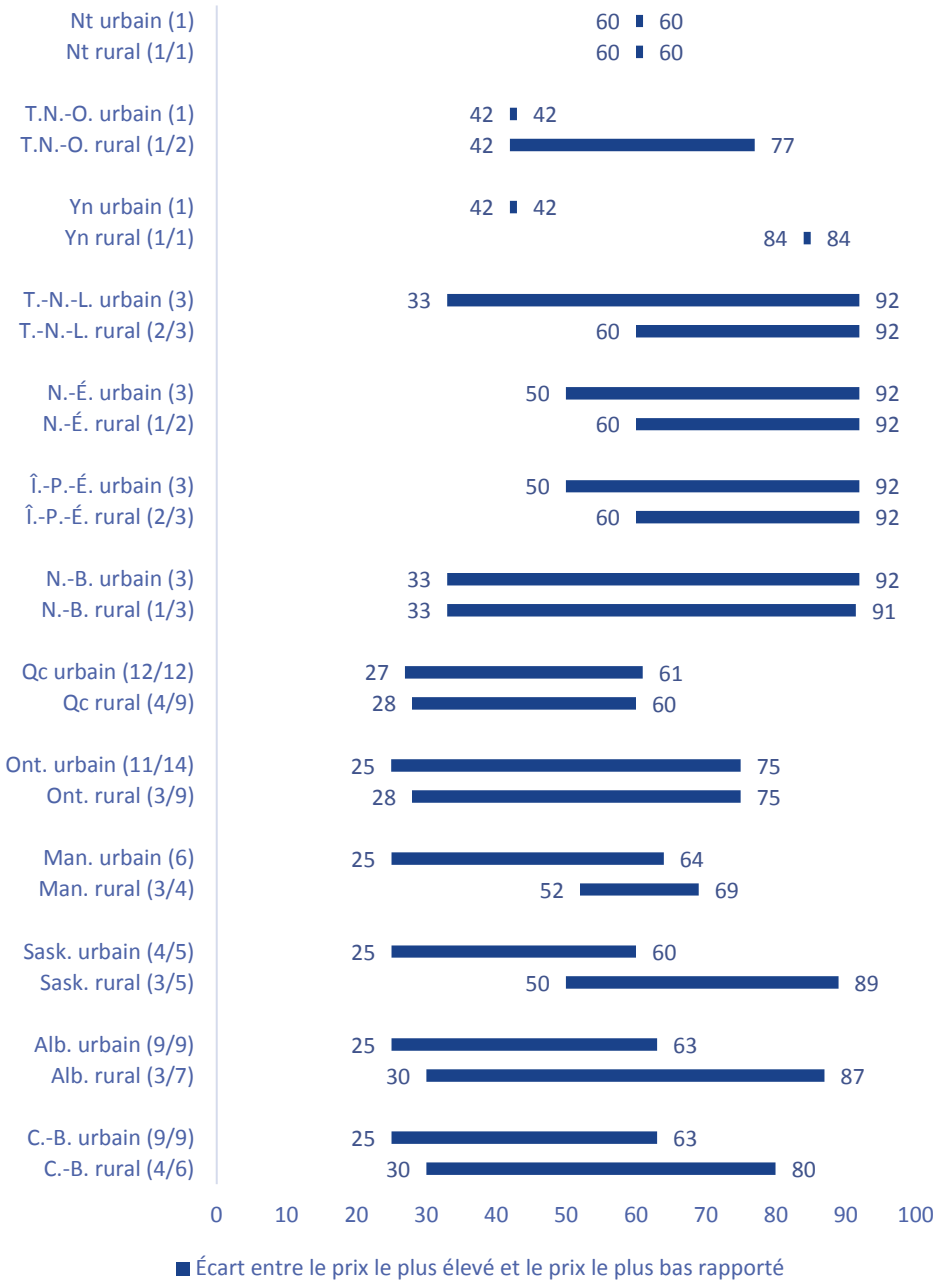
Le prix le plus bas pour le service de 5/1 Mbps dans les centres urbains était de 25 \$ en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, alors que le prix le plus bas pour le même service dans les collectivités rurales était de 28 \$ au Québec et en Ontario.

Les régions qui affichaient le plus grand écart de prix entre les collectivités rurales et les centres urbains étaient Terre-Neuve-et-Labrador et le Manitoba (écart de 27 \$), suivies de la Saskatchewan (écart de 25 \$).

Le Québec et l'Ontario affichaient le plus grand nombre de FSI rapportant des offres de service, le plus bas prix à l'échelle des collectivités rurales (28 \$) et le plus faible écart relativement au plus bas prix entre les collectivités rurales et les centres urbains (1 \$ et 2 \$, respectivement) parmi toutes les provinces.

Graphique 2.11 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande de 5/1 Mbps et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2017

Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande (5/1 Mbps) de résidence dans les centres urbains et les collectivités rurales, 2017



Source : Collecte de données du CRTC

Sauf à Iqaluit, les services par satellite sont exclus dans les centres urbains.

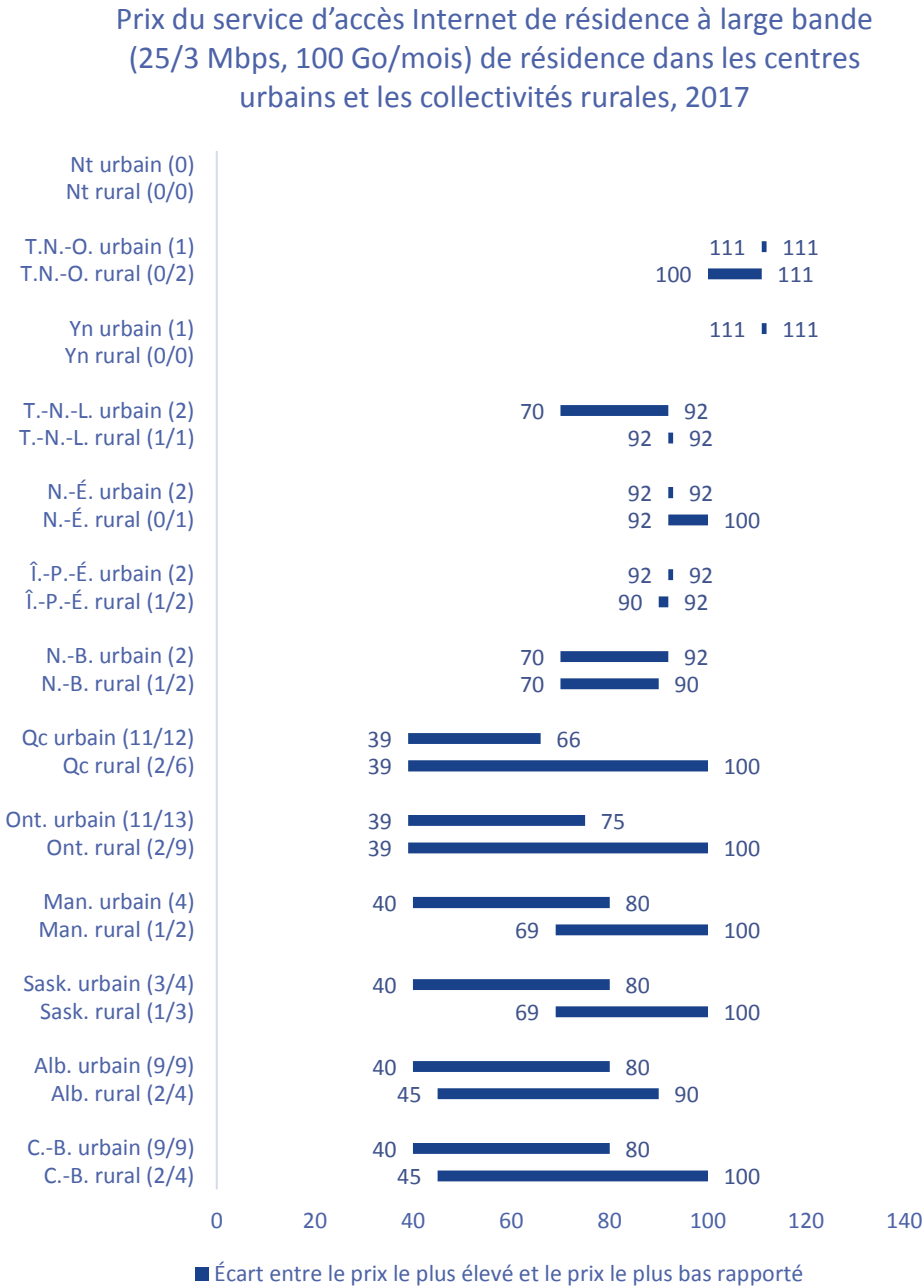
Service de 25/3 Mbps comprenant une capacité de transfert de données d'au moins 100 Go par mois

Les prix pour le service de 25/3 Mbps variaient de 39 \$ à 111 \$. Le plus bas prix dans les centres urbains était de 39 \$ au Québec et en Ontario, alors que dans le Nord, là où le service était disponible, les prix variaient de 100 \$ à 111 \$ par mois.

Dans les collectivités rurales, les prix pour ce service variaient de 39 \$ au Québec et en Ontario à 111 \$ dans le Nord, là où le service était disponible.

À l'instar des tarifs du service de 5/1 Mbps, les prix du service de 25/3 Mbps étaient habituellement supérieurs dans les régions rurales. L'écart de prix entre les collectivités rurales et les centres urbains variait de 0 \$ au Québec et en Ontario, où le plus grand nombre de FSI rapportant des offres de service était enregistré, à 29 \$ au Manitoba et en Saskatchewan.

Graphique 2.12 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande (25/3 Mbps, 100 Go/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2017



Source : Collecte de données du CRTC

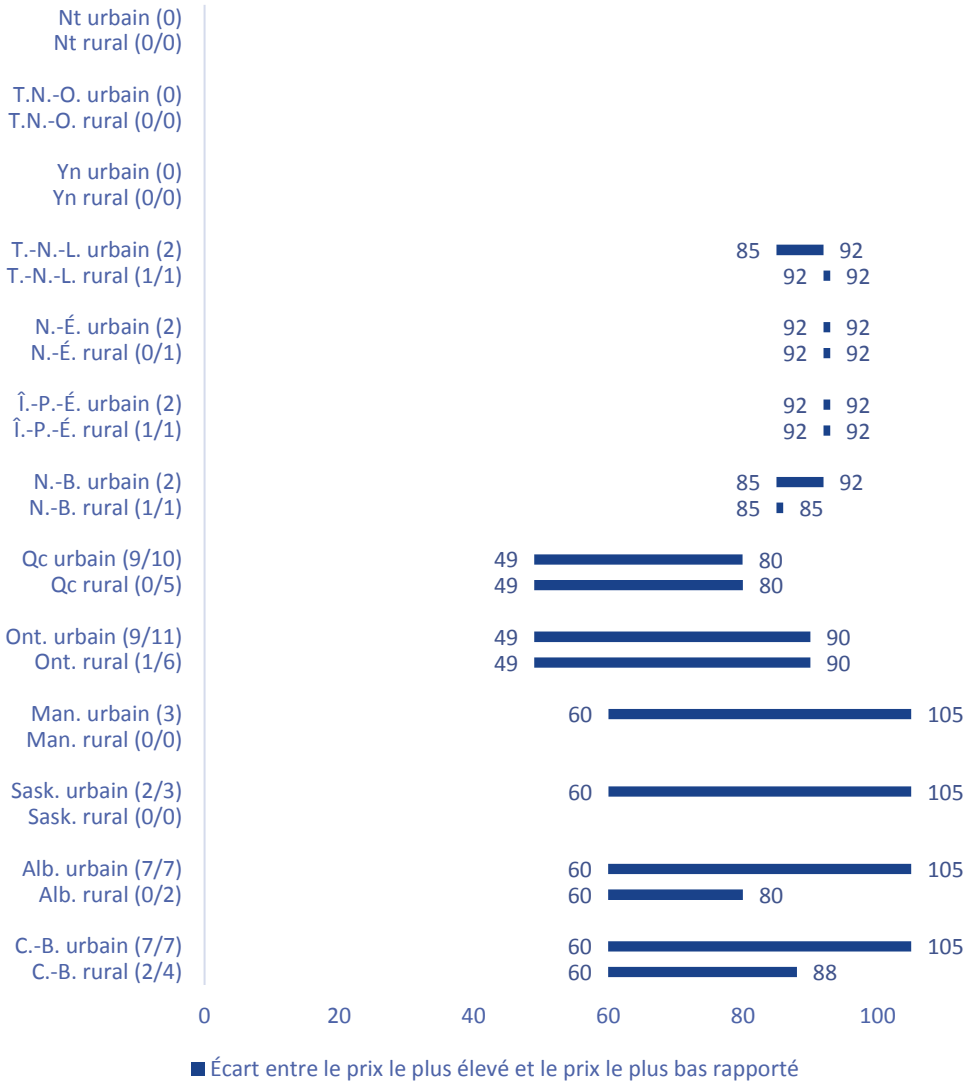
Service de 50/10 Mbps comprenant une capacité de transfert de données mensuelle illimitée

Des offres de service de 50/10 Mbps ont été rapportées dans la plupart des provinces, à l'exception des régions rurales du Manitoba et de la Saskatchewan, qui dépendaient généralement d'offres de service sans fil fixe. Les prix variaient de 49 \$ au Québec et en Ontario à 105 \$ au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Suivant les mêmes tendances que celles observées dans les offres de services Internet basse vitesse, les prix les plus bas étaient enregistrés dans les régions comptant le plus grand nombre d'offres de service rapportées, soit le Québec et l'Ontario. Ces deux provinces affichaient également une tarification uniforme entre les collectivités rurales et les centres urbains, alors que les plus grands écarts de prix entre les collectivités rurales et les centres urbains étaient recensés au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique (écart de 45 \$).

Graphique 2.13 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande (50/10 Mbps, transfert de données illimité) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2017

Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande (50/10 Mbps, ∞ Go/mois) de résidence dans les centres urbains et les collectivités rurales, 2017



Source : Collecte de données du CRTC

Services mobiles

En 2017, chaque marché à l'étude comptait au moins deux fournisseurs de services sans fil (FSSF), les centres urbains de l'Ontario se trouvant en tête de file avec cinq FSSF.

La structure de tarification des services mobiles est fondée sur l'utilisation. Pour évaluer les prix de ces services dans les centres urbains et les collectivités rurales, quatre ensembles de services ont été retenus, et les marques de service principales et complémentaires ont été prises en considération. Ces ensembles ont été modifiés en 2016 en vue d'accroître le nombre de données Internet comprises par mois dans les ensembles de niveaux 2, 3 et 4.

- L'ensemble de services de **niveau 1** représente les types de forfaits promotionnels ou de faible utilisation qui offrent 150 minutes d'appels par mois, sans messages texte ni données Internet.
- L'ensemble de services mobiles de **niveau 2** englobe les forfaits d'utilisation faible ou intermédiaire qui offrent aux clients au moins 450 minutes d'appels, 300 messages texte et 1 Go de données Internet par mois.
- L'ensemble de **niveau 3** comprend les forfaits représentatifs de l'utilisateur de téléphone intelligent moyen, offrant au moins 1 200 minutes d'appels, 300 messages texte et 2 Go de données Internet par mois.
- L'ensemble de **niveau 4** vise les utilisateurs de téléphone intelligent qui veulent un accès illimité aux appels et à la messagerie texte, ainsi que 5 Go de données Internet par mois.

Comme pour les années précédentes, l'écart entre le prix le plus élevé et le prix le plus bas a généralement augmenté, comme les ensembles de services comprennent une plus grande utilisation d'appels et de données.

Les graphiques à barres de la présente section indiquent la fourchette de prix des différents services dans les centres urbains et les collectivités rurales du Canada. Le nombre de fournisseurs de services relevés est indiqué entre parenthèses. Lorsque plus d'un nombre s'affiche, par exemple (2/3), cela signifie qu'il y avait deux ou trois fournisseurs recensés dans la région.

Centres urbains

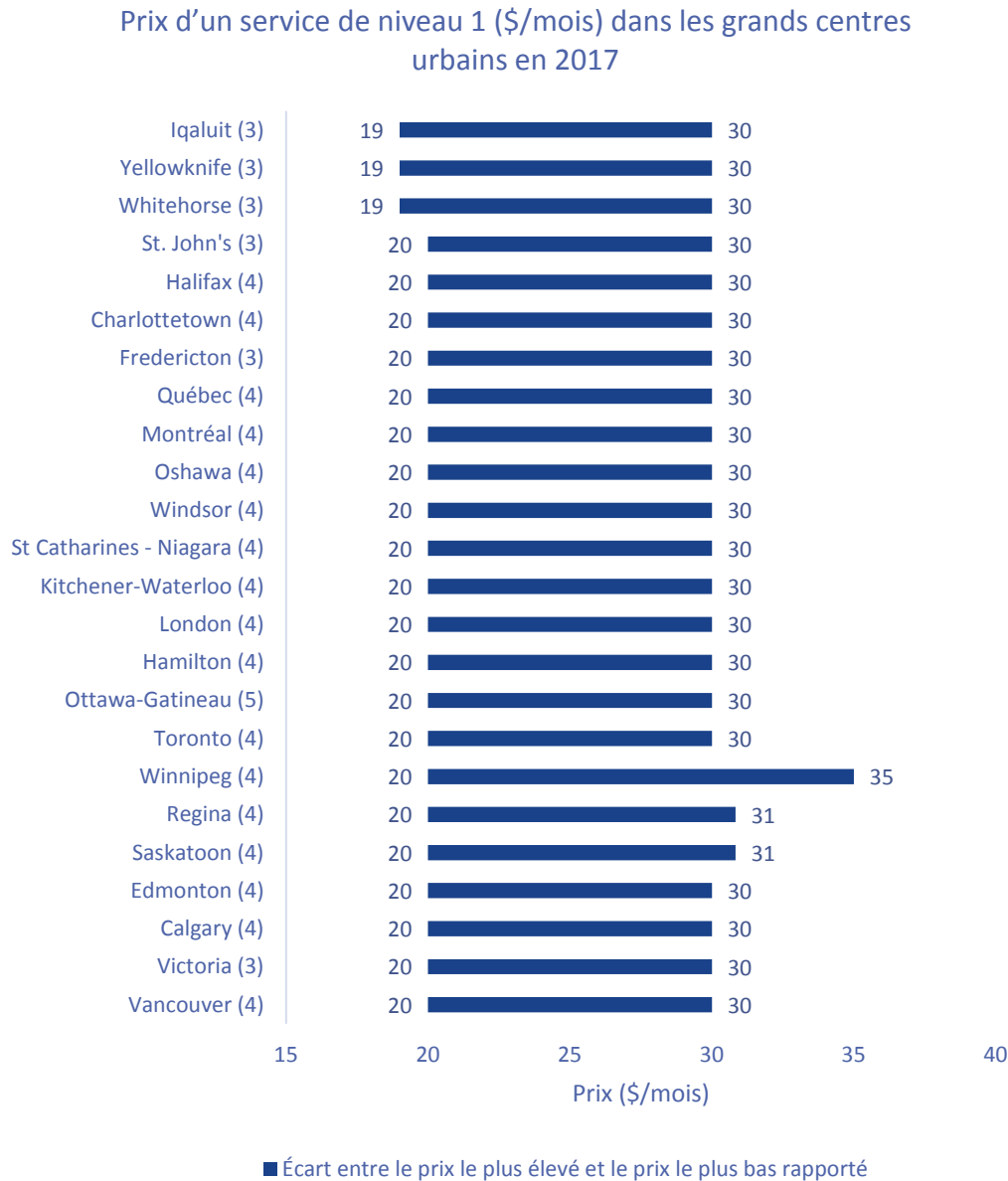
Les centres urbains ayant au moins quatre FSSF présentaient généralement le plus grand écart de prix entre le prix le plus bas et le prix le plus élevé rapportés, ainsi que les prix les plus bas rapportés pour trois des quatre ensembles de services. L'écart entre les prix les plus bas et les prix les plus élevés pour tous les ensembles de services, tous centres urbains confondus, variait de 5 \$ (plus bas) à 36 \$ (plus élevé). Les écarts de prix étaient les plus prononcés dans l'ensemble de services de niveau 4. Les écarts de prix moyens entre les prix rapportés les plus bas et ceux les plus élevés pour les ensembles de services de niveaux 1, 2, 3 et 4 étaient de 10 \$, 14 \$, 21 \$ et 30 \$, respectivement.

Services de niveau 1 : 150 minutes d’appels, aucun message texte, aucune donnée Internet

Les services de niveau 1 étaient disponibles pour environ 20 \$ partout au Canada. Les prix étaient les moins élevés dans le Nord, à 19 \$, alors que dans le reste du Canada, le plus bas prix était de 20 \$.

Les écarts de prix pour les services de niveau 1 étaient limités dans les centres urbains. Dans la plupart des villes, la fourchette était de 20 \$ à 30 \$, alors que le plus grand écart (15 \$) était recensé à Winnipeg, où les prix variaient de 20 \$ à 35 \$.

Graphique 2.14 Prix d’un service de niveau 1 (\$/mois) et nombre d’entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2017



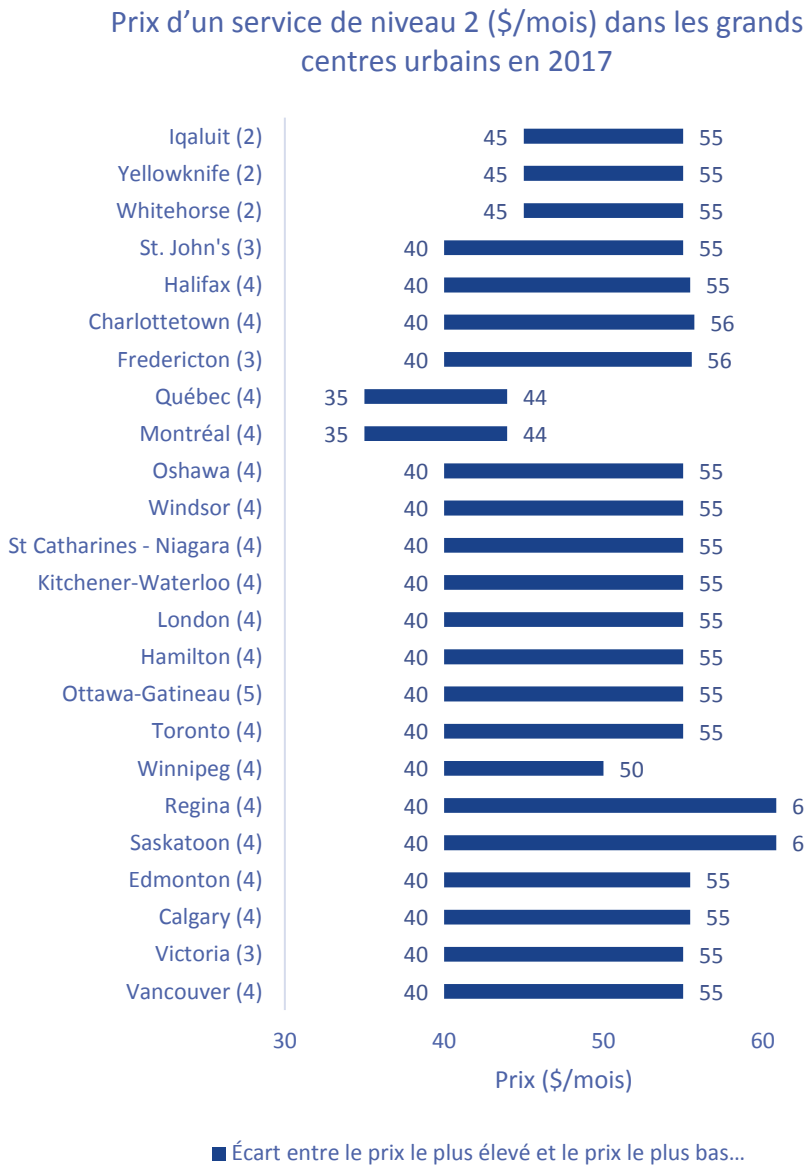
Source : Collecte de données du CRTC

Services de niveau 2 : 450 minutes d'appels, 300 messages texte, 1 Go de données Internet

Les plus bas prix dans les centres urbains pour les services de niveau 2 variaient de 35 \$ à Québec et à Montréal, à 45 \$ à Iqaluit, Yellowknife et Whitehorse. Dans toutes les provinces, les services de niveau 2 étaient disponibles au coût de 40 \$ ou moins, alors que dans le Nord, les prix commençaient à 45 \$.

De manière générale, les prix variaient de 35 \$ à 61 \$, alors que dans la plupart des régions, l'écart de prix était d'environ 15 \$.

Graphique 2.15 Prix d'un service de niveau 2 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2017



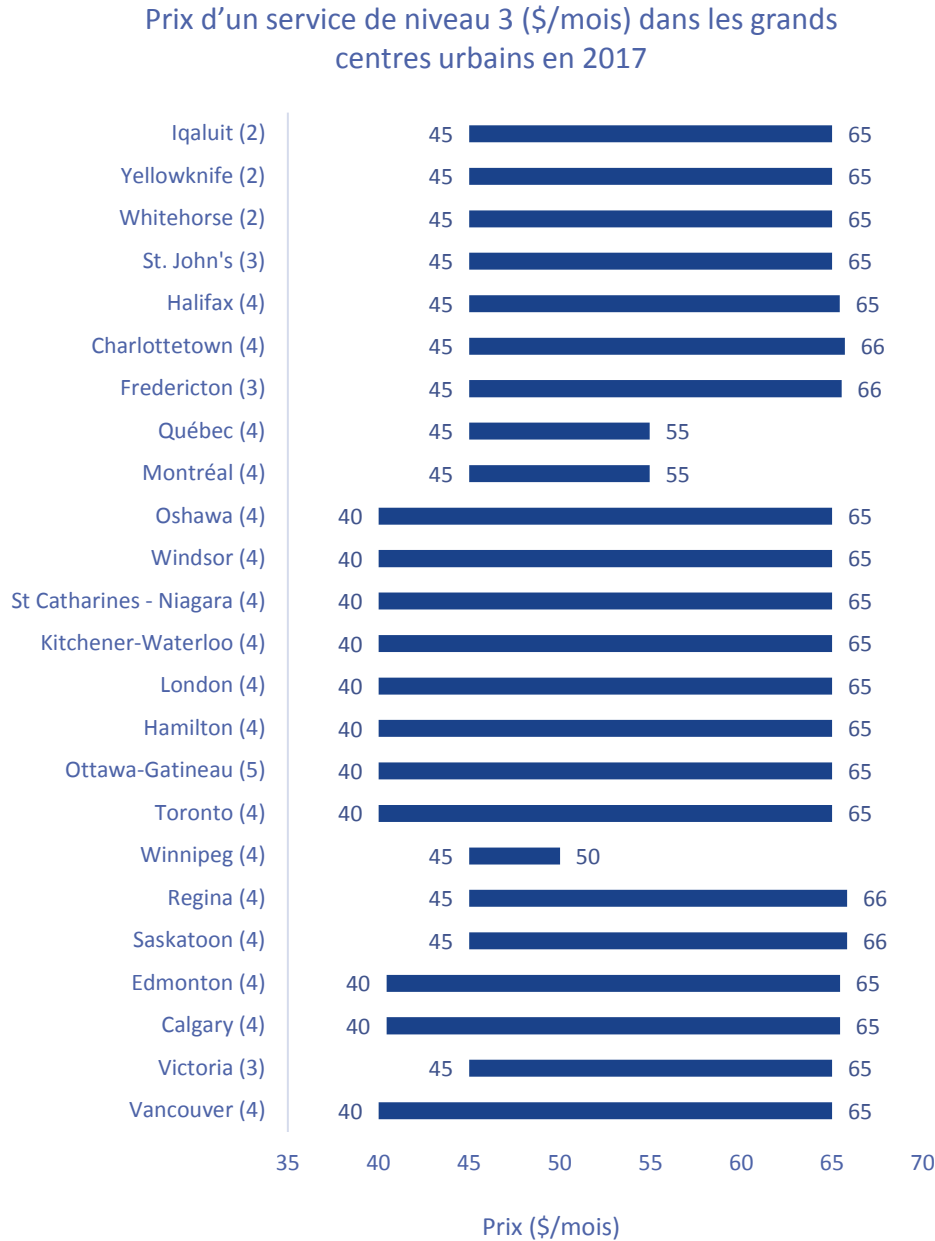
Source : Collecte de données du CRTC

Services de niveau 3 : 1 200 minutes d’appels, 300 messages texte, 2 Go de données Internet

Dans les centres urbains, les services de niveau 3 étaient disponibles au coût de 45 \$ ou moins. Le plus bas prix était de 40 \$ dans les villes de l’Ontario ainsi qu’à Edmonton, Calgary et Vancouver.

Les prix variaient de 40 \$ à 65 \$, et trois fournisseurs de services ou plus rapportaient des offres de service dans chaque centre urbain, sauf dans le Nord.

Graphique 2.16 Prix d’un service de niveau 3 (\$/mois) et nombre d’entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2017



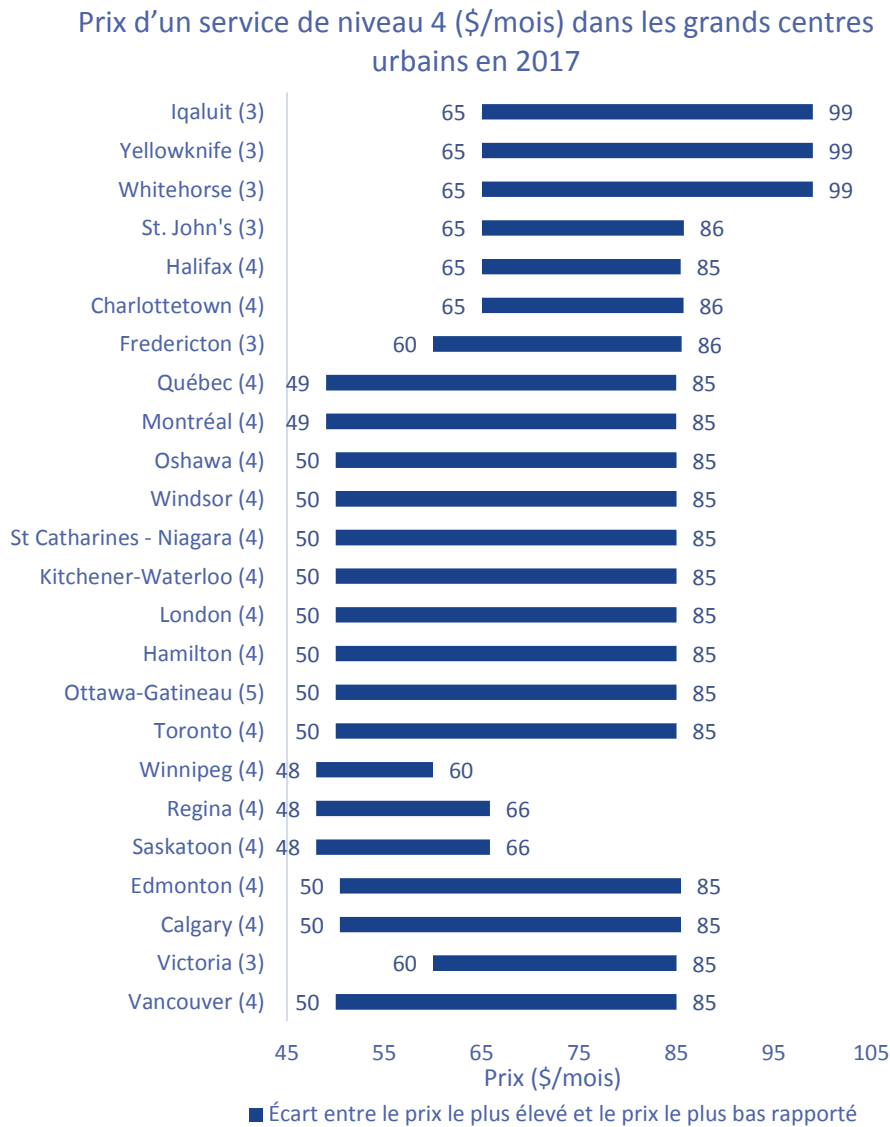
Source : Collecte de données du CRTC

Services de niveau 4 : Appels et messagerie texte illimités, 5 Go de données Internet

Le plus bas prix dans les centres urbains variait de 48 \$ au Manitoba et en Saskatchewan, le Québec étant non loin derrière avec 49 \$, à 65 \$ dans le Nord et dans les provinces de l'Atlantique (une offre de service à 60 \$ a toutefois été enregistrée à Fredericton).

La tarification était la plus uniforme au Manitoba et en Saskatchewan, où les offres de service variaient de 48 \$ à 66 \$. De manière générale, les prix pour les services de niveau 4 variaient de 48 \$ à 99 \$, le plus grand écart ayant été observé à Québec et à Montréal, où les prix variaient de 49 \$ à 85 \$ (écart de 36 \$).

Graphique 2.17 Prix d'un service de niveau 4 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2017



Source : Collecte de données du CRTC

Comparaison entre les collectivités rurales et les centres urbains

Les prix pour les services sans fil mobiles dans les collectivités rurales, tous ensembles de services confondus, étaient généralement identiques ou supérieurs à ceux dans les centres urbains, à l'exception de l'ensemble de services de niveau 4, dont les prix moyens les plus bas et les plus élevés étaient légèrement plus bas dans les collectivités rurales. Pour l'ensemble de service de niveau 4, les collectivités rurales de plusieurs provinces de l'Atlantique et des trois territoires avaient accès à des prix rapportés plus bas que dans les centres urbains.

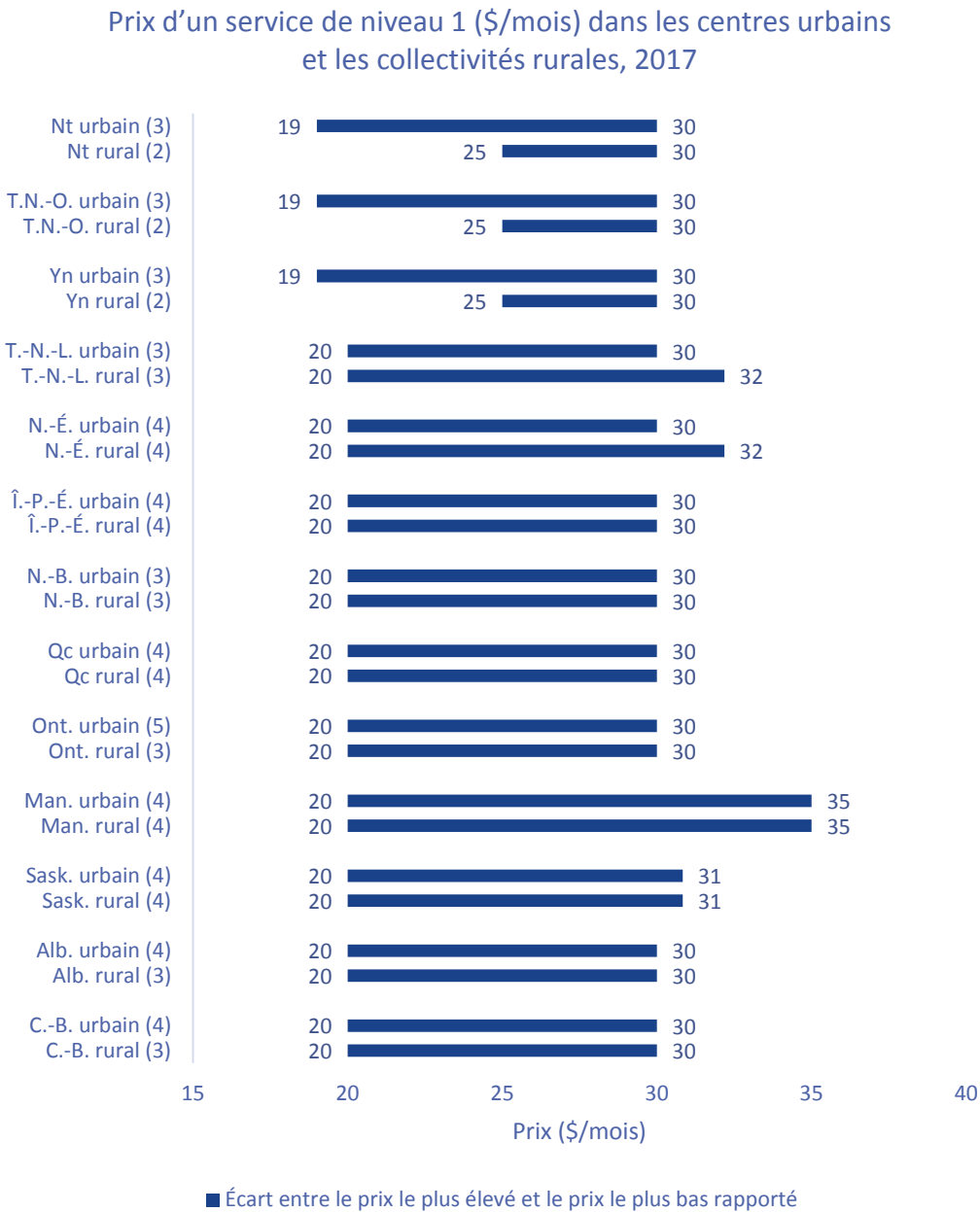
Les écarts moyens entre les prix les plus bas et ceux les plus élevés étaient légèrement moins importants dans les collectivités rurales que dans les centres urbains pour les ensembles de services de niveaux 3 et 4, alors que les écarts moyens étaient les mêmes pour les ensembles de services de niveaux 1 et 2. Les écarts de prix moyens entre les prix rapportés les plus bas et ceux les plus élevés pour les ensembles de services de niveaux 1, 2, 3 et 4 étaient de 10 \$, 14 \$, 19 \$ et 25 \$, respectivement.

Services de niveau 1 : 150 minutes d'appels, aucun message texte, aucune donnée Internet

Les prix les plus bas pour les services de niveau 1 étaient uniformes pour les centres urbains comme les collectivités rurales partout au Canada, à l'exception du Nord, où les prix étaient 6 \$ plus élevés dans les collectivités rurales (25 \$).

Le prix le plus bas pour un service de niveau 1 dans les collectivités rurales était de 20 \$ et offert dans toutes les provinces, alors que dans les centres urbains, il était de 19 \$ et offert dans le Nord.

Graphique 2.18 Prix d'un service de niveau 1 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2017



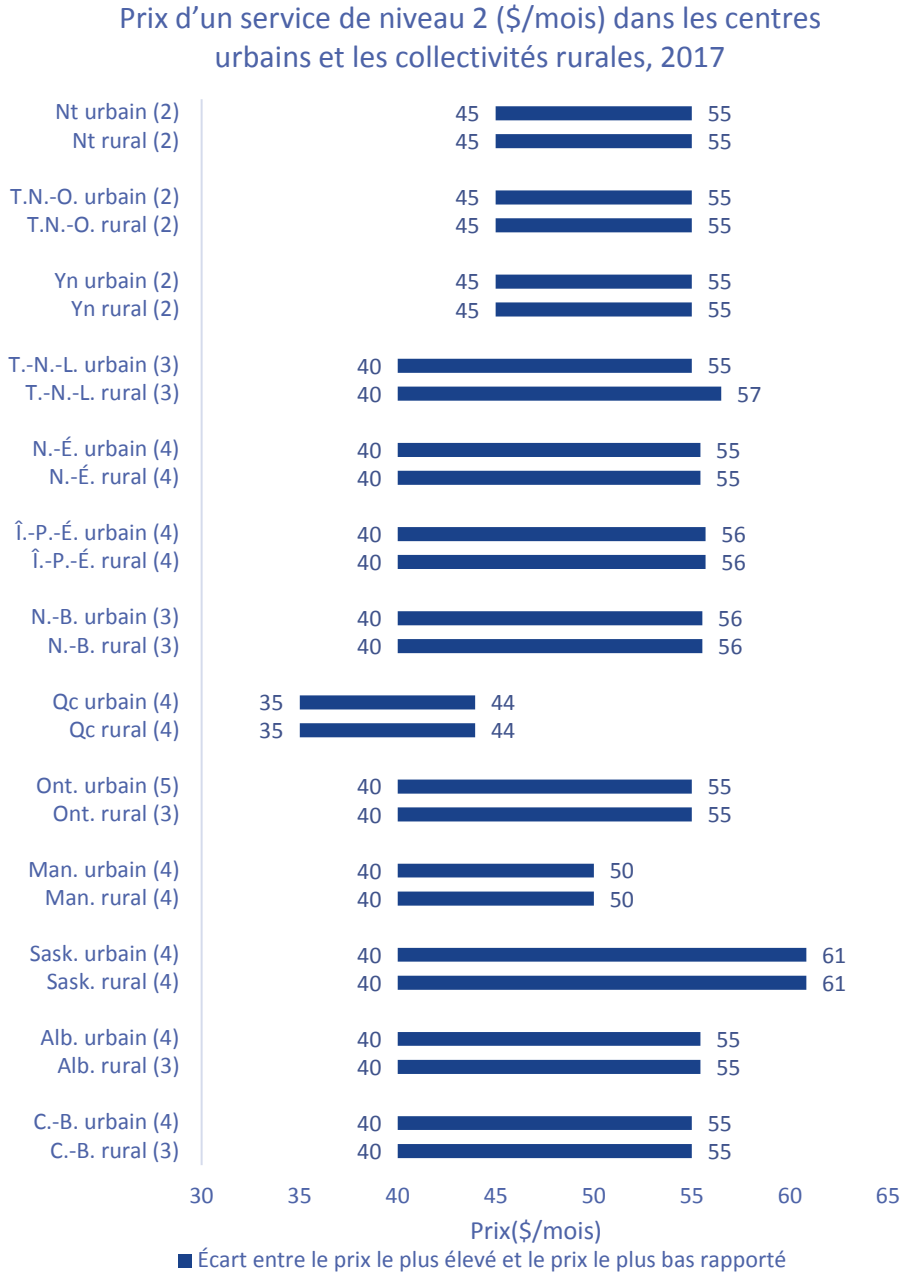
Source : Collecte de données du CRTC

Services de niveau 2 : 450 minutes d'appels, 300 messages texte, 1 Go de données Internet

Les prix pour les services de niveau 2 étaient uniformes dans les centres urbains comme dans les collectivités rurales à l'échelle du Canada.

Le prix le plus bas pour le service de niveau 2 était de 35 \$ au Québec, suivi de 40 \$ dans les autres provinces et de 45 \$ dans le Nord.

Graphique 2.19 Prix d'un service de niveau 2 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2017



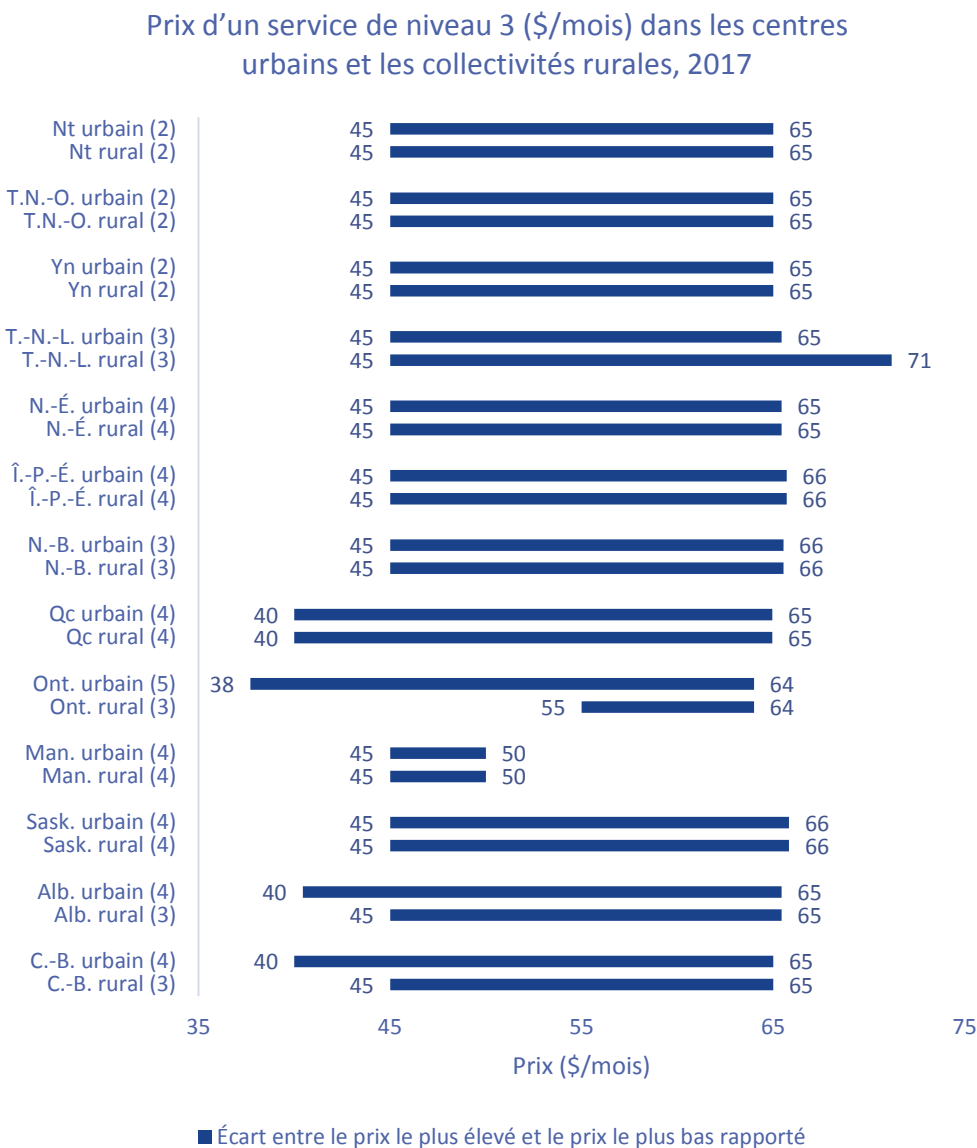
Source : Collecte de données du CRTC

Services de niveau 3 : 1 200 minutes d'appels, 300 messages texte, 2 Go de données Internet

Les prix pour les services de niveau 3 étaient plutôt uniformes dans les centres urbains comme dans les collectivités rurales, sauf en Ontario, où le prix le plus bas dans les centres urbains était 27 \$ moins élevé que le prix le plus bas dans les collectivités rurales. Dans les autres provinces, l'écart entre les prix les plus bas dans les centres urbains et les plus bas dans les collectivités rurales variaient de 0 \$ (Nord, provinces de l'Atlantique, Québec, Manitoba et Saskatchewan) à 5 \$ (Alberta et Colombie-Britannique).

Dans les collectivités rurales, les prix pour les services de niveau 3 variaient de 40 \$ au Québec à 55 \$ en Ontario, alors que dans la plupart des provinces et des territoires, les prix commençaient à 45 \$.

Graphique 2.20 Prix d'un service de niveau 3 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2017



Source : Collecte de données du CRTC

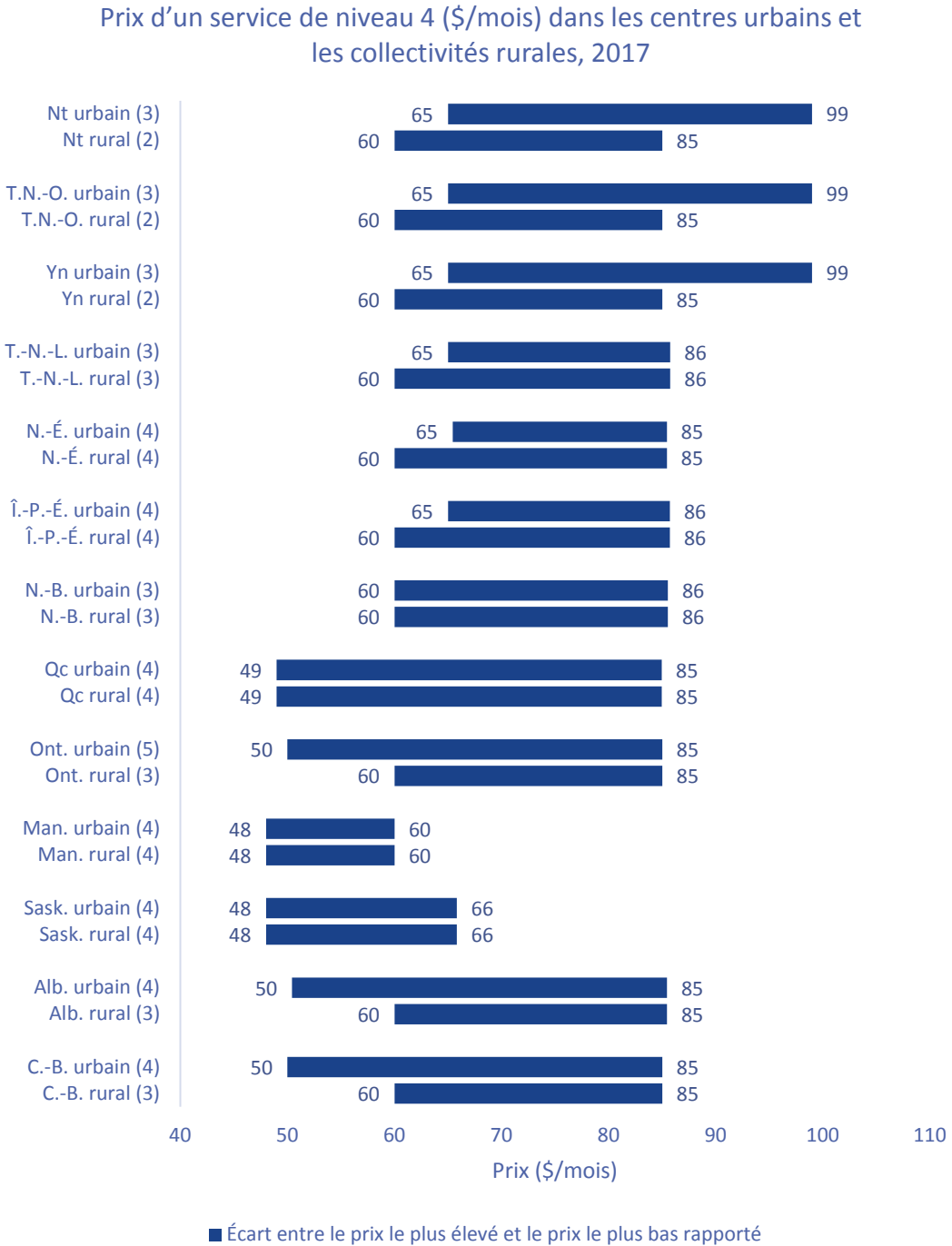
Services de niveau 4 : Appels et messagerie texte illimités, 5 Go de données Internet

L'écart de prix relevé pour les services de niveau 4 dans les centres urbains et les collectivités rurales variait de 0 \$ au Nouveau-Brunswick, au Québec, au Manitoba et en Saskatchewan, à 10 \$ en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, alors que dans les autres provinces et les territoires, l'écart était de 5 \$.

Même si les services sont généralement plus dispendieux dans les collectivités rurales, c'était l'inverse dans le Nord, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, où les prix les plus bas pour les services de niveau 4 étaient disponibles dans les collectivités rurales plutôt que dans les centres urbains.

Les prix les plus bas pour des services de niveau 4 dans les collectivités rurales variaient de 48 \$ au Manitoba et en Saskatchewan à 60 \$ dans le Nord, dans les provinces de l'Atlantique, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Graphique 2.21 Prix d'un service de niveau 4 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2017



Source : Collecte de données du CRTC

Annexe

Les collectivités rurales ont été sélectionnées selon les critères suivants :

- la collectivité ne devait pas faire partie d'une des régions métropolitaines de recensement des 24 centres urbains énumérés dans le Tableau 2.1 ci-dessous;
- la densité de population de la collectivité devait être inférieure à 400 personnes par kilomètre carré ou le centre-ville devait compter moins de 1 000 personnes;
- le nombre de collectivités sélectionnées dans chaque province ou territoire devait être proportionnel à population de la province ou du territoire;
- les collectivités ne devaient pas être regroupées sur un même territoire.

Tableau 2.1 Liste des centres urbains

Province/territoire	Centre urbain
Colombie-Britannique	Vancouver
	Victoria
Alberta	Calgary
	Edmonton
Saskatchewan	Saskatoon
	Regina
Manitoba	Winnipeg
Ontario	Toronto
	Ottawa - Gatineau
	Hamilton
	London
	Kitchener-Waterloo
	St. Catherines-Niagara
	Windsor
	Oshawa
Québec	Montréal
	Québec
Nouveau-Brunswick	Fredericton
Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown
Nouvelle-Écosse	Halifax
Terre-Neuve-et-Labrador	St. John's
Yukon	Whitehorse
Territoires du Nord-Ouest	Yellowknife
Nunavut	Iqaluit

Les limites des principaux centres urbains ont été établies en fonction des définitions de « région métropolitaine de recensement » et d'« agglomération de recensement » de Statistique Canada.

Tableau 2.2 Liste des collectivités rurales

Province/territoire	Collectivité	Province/territoire	Collectivité
Colombie-Britannique	Barriere	Ontario	Ingleside
	Bowser		Lion's Head
	Cobble Hill	Québec	L'Islet
	Hazelton		La Guadeloupe
	Kaslo		Lac-Des-Écorces
	Keremeos		New Carlisle
	Thrums		Laterrière
Alberta	Cremona		Rock Island
	Evansburg		Saint-Honoré (Témiscouata)
	Glendon	Nouveau-Brunswick	Cap-Pelé
	Hythe		Florenceville
	Wabasca		Lamèque
Saskatchewan	Broadview	Île-du-Prince-Édouard	Crapaud
	Gull Lake		Hunter River
	Naicam		Morell-St. Peters
	Redvers	Nouvelle-Écosse	Bear River
	Spiritwood		Mahone Bay
Manitoba	Ashern	Terre-Neuve-et-Labrador	Wedgeport
	La Broquerie		Burin
	Norway House		Harbour Main
	Pine Falls		New Harbour
	Southport		Dawson City
Ontario	Bayfield	Yukon	Mayo
	Ripley		Fort Simpson
	Bancroft	Territoires du Nord-Ouest	Fort Smith
	Echo Bay		Cape Dorset
	Emsdale		Igloolik

•